Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL147***
Durée : 2 heures
Dernière mise à jour : 18/09/2025

INITIEZ-VOUS À LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

La formation consiste à présenter les grands principes de la promotion immobilière. Un angle particulier est mis sur deux contrats règlementés que sont la VEFA et le CCMI, ainsi que sur les responsabilités et les assurances. Cette formation est conçue comme une initiation destinée à un public non-expert.

Objectifs pédagogiques
- Maîtriser les bases du contrat de vente en l'état futur d'achèvement et du contrat de construction de maison individuelle
- Identifier le régime juridique de chacun de ces contrats
- Connaître les mentions obligatoires pour chaque type de contrat
- Savoir distinguer droit spécial et droit commun de la responsabilité
- Maîtriser les bases du champ d'application de l'assurance constructeur non réalisateur

---

Programme
- Introduction : présentation de la promotion immobilière
- Thème n° 1 : Les différents contrats de la promotion immobilière
- Thème n° 2 : Les responsabilités et les assurances liées à ces contrats

---

Modalités pédagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, la promotion immobilière : vidéo introductive, test de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenante, contenus audio, schémas, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Juristes, avocats, notaires, gestionnaires de sinistres, maîtres d'ouvrage, promoteurs, sous-traitants, entreprises, quasi-constructeurs, assureurs, experts, bureaux d'études, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.